



recueil des terrains en montagne
département de l'Agriculture et de la Forêt



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'ISÈRE



Direction Départementale
de l'Équipement de l'Isère

Commune de ST-NAZAIRE-LES-EYMES PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION) ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdictions	I' : inondation en pied de versant
B Zones de projet possible sous maîtrise collective	m : marécages
B Zones de contraintes faibles	T, T', t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
Zones sans contrainte spécifique	v, v' : ravinements et ruissellements sur versant
	G, g : glissements de terrain
	f : suffosion

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion : voir encart au 1/25 000
 Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion : voir encart au 1/25 000
 Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion : voir encart au 1/25 000
 Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion : voir encart au 1/25 000

■■■■■ Limite de la zone d'étude

Réalisation : RTM38
 Édition : ALP'GEORISQUES

Établi le : Novembre 2003
 Modifié le : Mai 2007

Echelle : 1/5 000